

**École Lambert-Closse**  
**Conseil d'établissement 2020-2021**

**PROCÈS - VERBAL**

**SÉANCE N°: 02**

**DATE DE LA SÉANCE :** 2020-11-18

**HEURE :** 18h30

La rencontre s'est tenue en vidéo sur TEAMS.

**PRÉSENCES:**

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Alexis Beaudet-Roy - Parent d'élève	ABR	X	
Béatrice Toupin - Enseignante	BT	X	
Blandine Monjarret - Parent d'élève	BM	X	
Éric Thermidor - Directeur de l'école	ET	X	
Faiza Tebbji – Parent d'élève	FT	X	
Karen Perez - Responsable de la Relance des loisirs tout 9 (RDLT9); Représentante de la communauté	KP	X	
Karima Ailane – Représentante du service de garde	KA		X
Karine Comtois - Concierge	KC	X	
Laura Cárdenas - Parent d'élève	LC	X	
Manon Parenteau - Enseignante	MP	X	
Nastassia Marcogliese Checchin - Orthophoniste	NMC	X	
Nicolas Stämpfli - Parent d'élève	NS	X	
Sandrine Gionet - Enseignante	SG	X	
Sarom Bahk - Parent d'élève	SB		X

Deux invités, Mariko Glaude (stagiaire) et Dominic Leblanc (RDLT9) étaient présentes sur TEAMS pour cette rencontre.

**CALENDRIER DES SÉANCES 2020-2021 :**

**Les séances du CÉ se tiennent généralement le mercredi :**

21 octobre 2020; **18 novembre 2020**; 20 janvier 2021; 24 février 2021; 21 avril 2021; 16 juin 2021.

**1. Mot de bienvenue du directeur**

Présentation des membres réunis.

**ET**

<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 18 novembre 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le point 12 (Relance des loisirs tout 9) est devancé au point 6.</li> <li>• Le point « Politique concernant le comité diversité et inclusion » est ajouté au point 14.</li> </ul> <p>L'ordre du jour modifié est adopté à la proposition de ABR, secondé par LC.</p>	<b>Tous</b>
<p><b>3. Désignation d'un maître du temps</b></p> <p>MP est nommée maître du temps pour la rencontre.</p>	<b>BM</b>
<p><b>4. Secrétaire et détails pour le rythme de la rémunération</b></p> <p>La rémunération se fera après chaque CÉ par chèque.</p>	<b>ET</b>
<p><b>5. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2020</b></p> <p>Le procès-verbal modifié est adopté à la proposition de AR et secondé par LC.</p> <p><b>Suivis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Point 6 :</b> LC a vérifié dans la Loi sur l'instruction publique et il n'y a pas de disposition à l'égard du CÉ pour qu'un membre externe puisse être secrétaire. Il n'y a également pas de disposition pour bannir une personne qui manquerait plus de deux séances du CÉ.</li> </ul>	<b>Tous</b>
<p><b>6. Relance des loisirs tout 9</b></p> <p>Le directeur de la RDLT9, DL, annonce que, selon le plan d'action établi, l'organisme est supposé être plus présent dans les écoles. Par contre, en raison de la pandémie de COVID-19, il n'a pu l'être. Il souhaite donc s'impliquer financièrement et faire un don de 1000\$ à l'école, à utiliser à bon escient. Cette somme peut être utilisée pour les activités au SDG ou l'OPP.</p> <p>ET demande s'il est possible que les 1000\$ soient remplacés par une prise en charge de l'organisation et l'animation de certaines journées pédagogiques par le personnel de la RDLT9, ou utilisés afin d'apporter du soutien aux membres du SDG lors des journées pédagogiques en rémunérant des membres de la RDLT9. L'idée serait de prendre exemple sur la journée pédagogique du 27 novembre, qui sera prise en charge par les membres de la Relance, soit 3 animateurs et KP. Ils animeront une journée Olympique. La journée ne demande aucun frais supplémentaire aux parents.</p> <p>KP mentionne qu'elle n'a pas de nouvelles concernant les activités régulières. Il n'y aura probablement pas de programmation pour l'hiver 2021. Un suivi sera fait.</p>	<b>DL</b> <b>KP</b>
<p><b>7. État de la situation COVID – Visite de la SST</b></p> <p>ET mentionne qu'il y a eu un seul cas d'élève qui a été en contact avec un membre testé positif. La classe a été fermée une journée.</p>	<b>ET</b>

<p>Un membre du personnel de la SST du CSSDM est venu évaluer les mesures mises en place à l'école. Dans l'ensemble, l'évaluation est positive. Il y a seulement quelques points à ajuster, dont le port de lunettes de sécurité et du masque pour le personnel à moins de deux mètres des élèves. Il faut continuer à respecter la distanciation et les mesures sanitaires. La collaboration des parents est nécessaire.</p> <p>ET n'a pas plus d'information concernant la prolongation des vacances. L'équipe-école ne semble pas polarisée sur ce dossier, mais MP se questionne sur la possibilité de faire du télétravail s'il y a une fermeture de deux semaines. SG seconde en mentionnant le besoin de continuité des élèves. Un sondage effectué en début d'année permet de connaître les besoins des familles en termes de matériel informatique en cas d'école à la maison.</p> <p>Il y a une préoccupation des parents par rapport au système de ventilation. KC mentionne que nous avons un système de ventilation mécanique. Un membre du personnel du CSSDM est venu l'observer en date d'aujourd'hui. Les vérifications sont fréquentes.</p>	
<p><b>8. Formation des membres du CÉ</b></p> <p>Plusieurs membres du CÉ n'ont pas encore suivi la formation. Il n'y a pas d'échéancier précis pour réaliser la formation, mais il faudrait que ce soit fait au cours des prochains mois. ET va faire un suivi et va devoir rendre des comptes au CSSDM.</p>	<b>BM</b>
<p><b>9. Suivi du projet éducatif</b></p> <p>Puisqu'une des orientations du projet éducatif est d'améliorer les compétences en écriture, les membres du personnel ont proposé l'achat de différent matériel pédagogique portant sur le volet écriture (ex. : des boîtes de lectures graduées, des trousse d'ateliers d'écriture, une correspondance, etc.), ainsi que deux formations. Puisque la lecture et l'écriture vont de pair, une partie du matériel touche également à la lecture. Le total des projets revient à environ 7360\$ (sur un budget total d'environ 24 000\$).</p> <p>ABR mentionne qu'aucun projet ne touche à l'orientation du vivre ensemble et suggère de proposer aux membres du personnel de penser à comment intégrer cette orientation aux projets. ET répond qu'il n'y a pas de pourcentage associé à chaque volet du projet éducatif. Il n'y a également pas besoin d'avoir un budget associé à chaque critère du projet. Cela ne signifie pas qu'il y a moins d'efforts mis à la réussite de cet objectif. SG affirme que le vivre ensemble est mis de l'avant quotidiennement à l'école, surtout en temps de pandémie où il est nécessaire d'aborder ce thème avec les élèves.</p> <p>ET explique que le budget accordé au projet éducatif n'a pas à être accepté par le CÉ. Les demandes sont présentées par les enseignants et les autres membres du personnel.</p> <p>MP annonce que Stéphane (TES) se bâtit graduellement une bibliothèque avec des livres de littérature jeunesse traitant des habiletés sociales.</p>	<b>ET</b>

<p><b>10. Travaux dans la cour en février</b></p> <p>Il y a eu la dernière visite de chantier concernant la réfection de la cour d'école le jour même, mais de nouveaux travaux vont commencer à partir du mois de février 2021. Il s'agit de la rénovation du bloc sanitaire au premier étage, ainsi que du bureau de la concierge. Un local sera également ajouté pour ranger les bacs de récupération. Ce sont des travaux qui sont supposés être fait depuis 2016. Les travaux vont s'échelonner du mois de février au mois d'août. Des toilettes temporaires vont être construites dans la cour dans une roulotte chauffée. Il y aura un couloir de prolongement et on y retrouvera 10 toilettes (5 filles/5 garçons).</p> <p>Il n'y aura pas de camp de jour à l'école à l'été 2021 en raison de ces travaux.</p> <p>Quand les travaux vont commencer, une communication écrite par le CSSDM va être envoyée aux parents.</p>	ET
<p><b>11. Consultation du plan triennal de la répartition des immeubles scolaires (PTRDI)</b></p> <p>ET partage son écran pour présenter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (No d'établissement 115 – No de bâtiment 50).</p> <p>Il est indiqué que l'école Lambert-Closse peut accueillir des classes de maternelle 4 ans. Cela signifie qu'il pourrait y avoir des ouvertures de classe maternelle 4 ans dans un futur rapproché. ABR se questionne concernant le droit d'avoir une classe maternelle 4 ans et la raison pour laquelle il n'y en a pas actuellement. ET répond que cela dépend de la demande et qu'elle peut ouvrir si jamais la demande est forte. L'organisation scolaire du CSSDM décide de l'ouverture de ces classes. ABR suggère de diffuser l'information aux parents pour qu'ils sachent qu'ils peuvent faire une demande. Plusieurs se questionnent sur la raison précise de la fermeture des classes maternelle 4 ans puisqu'il y en avait il y a quelques années. KC pense que la présence de centres de la petite enfance dans le quartier peut avoir une influence sur la popularité des classes de maternelle 4 ans. Il y a un intérêt des parents d'avoir les chiffres de 2018 concernant le refus de service. ET va faire le suivi avec l'organisation scolaire.</p> <p>Le CÉ remplit le formulaire de consultation du PTRDI. La lecture se fait par ET. La révision de l'acte d'établissement est approuvée par le CÉ. Les renseignements sont compris, même s'il y a une modification à l'acte d'établissement; le CÉ est d'accord.</p> <p>Formulation du commentaire suivant : Quelles sont les conditions pour l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans?</p> <p>Avis de responsabilité : La déclaration est juste.</p> <p>NS affirme que le territoire de l'école est drôlement découpé et pourrait être élargi.</p>	ET

**12. Vote d'un représentant de la communauté****BM**

Aucune candidature n'a été trouvée ou proposée par les membres du CÉ. Au YMCA, personne n'est intéressé à participer en raison du contexte actuel. La responsable de la zone jeunesse est la mère d'un élève alors elle ne peut pas participer pour cette raison. NS va vérifier auprès d'un représentant de la communauté qui serait possiblement intéressé. La librairie Drawn & Quarterly est proposée par ABR. KC se questionne si nous avons le droit puisqu'il s'agit d'un commerce. Un membre communautaire serait préférable, comme la Mission Mile-End. Proposition par KC d'inviter le policier communautaire de quartier. Le centre de la petite enfance Alexis le Trotteur est mentionné comme possibilité pour recruter un membre de la communauté parmi le personnel, mais il est mentionné que la garderie entrerait en compétition avec la maternelle 4 ans, ce qui pourrait engendrer un potentiel de conflit d'intérêts.

KP affirme qu'il est important de cibler ce que l'on recherche comme membre de la communauté et faire les démarches en conséquence. Quel rôle voulons-nous donner à ce membre? ABR répond qu'il aimerait avoir des gens qui sont en relation avec les enfants. LC mentionne qu'un point de vue d'un membre de la communauté connaissant le TSA serait pertinent. FT et ABR sont d'accord pour dire que le représentant de la communauté doit ajouter une plus-value en ayant des points de vue et des compétences autres. NS suggère qu'il faudrait des objectifs et intérêts communs avec l'école et que, une fois que les atouts/compétences ciblés auront été définis, ceux-ci soient ajoutés aux règles de régie interne du CÉ. NS s'inquiète de la possibilité que le poste ne soit pas pourvu cette année, ce qui pourrait créer un précédent non souhaitable. FT rappelle que le membre de la communauté n'a pas le droit de vote. L'invitée MG (à qui le droit de parole a été accordé) mentionne que le membre de la communauté peut toutefois parler tout au long de la séance, contrairement aux invités. ABR demande de moduler l'ordre du jour en fonction de ces gens-là. ABR demande d'envoyer une lettre écrite par le CÉ à plusieurs milieux pour avoir un retour de candidature. BM propose que l'on envoie les propositions des différents membres pour ensuite envoyer une lettre formelle. BM va commencer une ébauche de la lettre à envoyer.

**13. Service de garde****ET**

ET parle au nom de KA qui est absente. Certains parents se sont plaints des tarifs du SDG. La réglementation n'avait pas été envoyée aux parents au début de l'année comme il est normalement le cas, mais elle sera envoyée la semaine prochaine.

FT rapporte qu'il y a eu des élèves qui ont vu un homme avec un fusil. ET est au courant, c'était un homme avec une perceuse dans sa ceinture de pantalon. Il s'agit d'une mauvaise

<p>blague faite par les élèves de 4<sup>e</sup> année aux élèves de 1<sup>re</sup>. Un retour a été fait dans les classes par ET.</p> <p>ABR mentionne que les journées pédagogiques se sont fait avec deux classes jumelées. Il rappelle l'importance de respecter les bulles-classes dans la mesure du possible.</p> <p>NS mentionne qu'il a reçu de très bons échos concernant certains membres du SDG.</p> <p>ET annonce que France est en réadaptation et que son congé de maladie est prolongé.</p>	
<p><b>14. Politique concernant le comité diversité et inclusion</b></p> <p>Commentaires concernant celle-ci par NS : une politique existe déjà au CSSDM donc quel est l'objectif de bâtir un document complémentaire à celui qui existe déjà? LC répond qu'elle est basée sur celle du CSSDM, mais qu'elle revoit certaines définitions. LC veut en avoir une plus accessible pour que les gens puissent la consulter facilement. On demande donc de la déposer sur le site Web. Si une situation se présente, le document se veut d'être un outil qui sert à répondre à ces besoins-là.</p> <p>LC propose qu'on adopte la politique ébauchée en mars 2020. BM seconde.</p> <p>La politique est adoptée à l'unanimité.</p>	LC
<p><b>15. Comité de parents CP-CSSDM : Approbation de la lettre finale à envoyer</b></p> <p>Voter les membres du comité. Ils ont été élus.</p> <p>Mention de la lettre concernant la non-réaffectation des orthopédagogues. NS l'a relue et a modifié le texte. Il partage son écran pour présenter les modifications. NS propose et ABR seconde. Il n'y a pas de date pour que la lettre soit soumise.</p> <p>Le CP-CSSDM demande que les parents de l'école continuent de recevoir les avis de cas de COVID-19. ET se charge de l'envoi des courriels selon les recommandations de la santé publique. Le CSSDM est alors informé par le directeur de l'école. Les lettres envoyées aux parents sont également renvoyées au CSSDM. Un décompte des cas est fait à chaque jour. BM ou LC va se charger de transmettre la lettre aux membres du CP-CSSDM.</p> <p>Concernant le calendrier scolaire, il n'y a aucune recommandation par le CP-CSSDM, car il n'a pas eu de consensus par rapport aux dates près du congé des Fêtes. ABR se questionne sur le choix des journées pédagogiques programmées en pleine semaine. Cette façon de faire découle apparemment d'une préoccupation de ne pas toujours programmer les journées pédagogiques les mêmes jours, notamment afin d'assurer une équité en termes de cours de spécialité. Ce sont des endroits stratégiques en fonction des fins d'étape et des rencontres de parents.</p>	LC
<p><b>16. OPP</b></p> <p>L'OPP n'a pas de président et n'en aura probablement pas, car la décision avait été prise il y a quelques années qu'il n'y aurait pas qu'une seule personne en charge. Concernant le</p>	BM

<p>budget du CÉ accordé à l'OPP, Emmanuelle Etur, qui est très active au sein de l'OPP, aura un budget de 50\$ pour les dépenses de l'OPP, qui pourra être remboursé sur présentation de factures à ET.</p> <p>Gunther Gamper, un parent d'élève, a proposé une activité de financement « verte », soit les « super recycleurs » au mois d'avril (22 avril). Il doit envoyer un courriel à ET à ce sujet.</p> <p>Questionnement de ABR si les activités de financement accordées vont affecter le budget.</p> <p>Il y a environ 5000\$ en moins de façon temporaire puisqu'il n'y aura pas de Halloween ou de grand BBQ. NS rappelle que les besoins ne sont pas les mêmes à cause de la pandémie.</p> <p>ET mentionne en outre qu'il y a eu un retour d'argent de 8000\$ à cause des contributions volontaires qui n'ont pas été utilisées pour les sorties.</p>	
<p><b>17. Varia</b></p> <p>BM annonce qu'il y aura une activité communautaire avec Tanya (du Dépanneur Café) et Marie Sterlin : la « Féerie hivernale » de la rue Bernard pour l'embellir. Le but est de faire une vitrine et l'on demande à l'école de participer. Les enseignants peuvent proposer à l'enseignant d'arts plastiques ou à James (du SDG) de s'impliquer. La mise en place des vitrines se ferait à partir du 19 décembre. Les enseignants du CÉ vont passer le mot et ET va pouvoir partager l'information dans le journal du personnel lorsqu'il aura plus d'informations.</p> <p>ABR se questionne par rapport aux rencontres parents-élèves. ET répond que les parents des élèves à besoins particuliers ou en difficulté ont été contactés par les enseignants la semaine passée. Il va y avoir une rencontre de parents de façon individuelle avec une plage horaire de manière virtuelle à la fin janvier. ABR nomme le besoin d'avoir un contact avec les enseignants. Les parents peuvent toujours communiquer avec l'enseignant si le besoin est ressenti. Dans le mémo des parents du mois de décembre, il y aura plus de détails concernant les futures rencontres de parents. ET rappelle qu'il y a seulement deux étapes cette année. BT mentionne que l'idée de photographier les membres du personnel afin d'avoir un visuel peut aider à remédier à la distance créée par la pandémie. Il faut demander l'autorisation à tous les membres du personnel avant d'afficher les photos sur le site Web et/ou dans l'école.</p> <p>En ce qui concerne le comité vert, certains parents sont venus ramasser les déchets dans la cour d'école. KC fait un super travail de son côté.</p>	<b>Tous</b>
<b>Levée de la séance : 21h20</b>	